



€ 445.000 | UCCLÉ | REF. 6000610



SURFACE TERRASSE

 12 m²


SURFACE HABITABLE

 88 m²


CHAMBRES À COUCHER

2



SALLE DE BAINS

1

Votre rendez-vous avec la nature au Projet "CANOPEE" à Uccle !

 **Clos Andrée Dumont 8, 1180 Uccle**

Le projet des appartements NEUFS "Les Promenades d'Uccle" se complète par ce nouvel immeuble « CANOPEE » joliment atypique. Victoire propose :

Bel appartement 2 chambres traversant au 2ème étage, avec terrasse.

Hall d'entrée avec immédiatement accès à la 1ère chambre, un petit hall de nuit débouche sur le WC invités, le local technique et la salle de bain (avec bain et 2 lavabos) et vers la chambre principale. Les 2 chambres ont un balcon et vue sur l'intérieur du projet du projet.

L'espace de vie (avec la cuisine équipée, le séjour et la salle à manger) sont prolongés par la terrasse avec vue sur la rue principale.

Ce projet sera bien sûr conçu en basse énergie avec une empreinte écologique minimale. Très jolies finitions sobres et élégantes, matériaux de belle qualité, afin de procurer un maximum de bien-être à la maison. Excellent PEB comme il se doit !

Parking (obligatoire et en supplément) et un local à vélos. Une cave par bien est également prévue. Vente sous droit d'enregistrement sur le foncier et sous TVA sur la construction.

Ce nouveau quartier très bien agencé, est immergé au calme et dans une zone Natura 2000 sur le plateau de Kinsendael qui donne le sentiment de vivre à la campagne !

Et cependant vous n'êtes qu'à 7 min. du Fort Jaco ou du Vivier d'Oie.

Caractéristiques

GÉNÉRAL

Type	appartement	Commune	Uccle
Le prix	€ 445.000	Surface habitable	88 m ²
Surface terrasse	12 m ²	Chambres à coucher	2
Salle de bains	1	Parkings (intérieurs)	1
Étage	2	Les étages	4
Disponible	bij oplevering	Année de construction	2026
État	neuf	Façades	2
Cuisine (type)	amer. super-équipée	Toilettes	1
Buanderie	✓	Chauffage (type)	collectif
		Chauffage	pompe à chaleur
Quartier	calme	Quartier	boisé
Cave	✓	Ascenseur	✓
Double vitrage	✓	PEB	35 kW/m ²
		PEB catégorie	A
EPC code	A		

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Permis de construire	Non annoncé	Sommation et demande de recouvrement	Non annoncé
Destination urbaine	Non annoncé	Droit de préemption	Non annoncé
Permis de lotissement	Non annoncé	 Zone inondable	pas situé en zone inondable

FINANCIER

Sous TVA	✓
----------	---

